

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

LES CHAPITRES PRÉCÉDENTS ONT FAIT état des énormes progrès réalisés au niveau du développement de l'économie et de l'infrastructure des Émirats Arabes Unis (E.A.U.) au cours des trente dernières années. Il est évident que ces changements inouïs, complétés par une rapide augmentation de la population (passée d'environ 86 000 en 1958 à environ 3,3 millions aujourd'hui) après des décennies d'immigration, ont eu un impact énorme sur la vie des citoyens des E.A.U..

L'urbanisation a progressé sans relâche, de sorte qu'une très grande majorité des habitants vivent à présent dans un environnement urbain, en logements modernes bien équipés, et que leurs enfants ont accès à un enseignement de premier ordre, de la maternelle à l'université. Les communications avec l'extérieur ont également été révolutionnées. La plupart des foyers ont adopté la télévision par satellite, qui les connecte avec les quatre coins du monde, et beaucoup disposent d'un accès à Internet. Les investissements réalisés dans les services de santé de l'État ont en outre fait chuter le taux de mortalité infantile et beaucoup augmenté l'espérance de vie des hommes et des femmes : les citoyens jouissent donc d'une bonne santé qui leur permet de profiter d'une qualité de vie bien meilleure.

Pour 2001, l'indice du développement humain imaginé par les Nations unies, qui évalue la qualité de la vie dans un pays sur la base de la longévité, de l'enseignement et du niveau de vie, est très révélateur. Selon ces critères, les E.A.U. se trouvent maintenant parmi les 48 premiers pays du monde en la matière, et se classent au 45ème rang sur 162 pays au total.

LA PROTECTION SOCIALE

Sachant que, même dans un pays prospère comme les E.A.U., il y aura toujours des membres de la société qui seront vulnérables et auront besoin d'aide, le gouvernement a créé un système complet de sécurité sociale géré par le ministère du Travail et des Affaires sociales.

En juillet 1999, le Conseil national fédéral a approuvé une nouvelle législation réglementant les prestations sociales. Aux termes de ces dernières dispositions, les

personnes ayant droit à des prestations mensuelles sont les Émiriennes veuves ou divorcées, les handicapés physiques et mentaux, les personnes âgées, les orphelins, les femmes célibataires, les étudiants mariés, les parents d'un détenu, les femmes répudiées et les gens non solvables. En outre, toutes les Émiriennes veuves ou divorcées qui étaient mariées à des étrangers bénéficient également de ces prestations. Le comité de la sécurité sociale peut aussi étudier la demande d'une Émirienne dont le mari étranger perçoit des revenus insuffisants.

En 2001, le budget du ministère atteignait 862 500 000 millions de dirhams, dont environ 650 millions étaient affectés aux allocations de sécurité sociale. Les autres coûts d'assistance sociale étaient estimés à environ 1,9 milliard de dirhams, et comprenaient un programme spécial dans le cadre duquel, sur ordre du Président Cheikh Zayed, une somme de 20 000 dirhams a été versée à 800 veuves, en septembre 2000.

Selon la réglementation convenue par le Conseil des ministres en avril 2001, l'allocation mensuelle, pour un chef de famille dans le besoin, est fixée à 1250 dirhams. Le second membre de la famille reçoit 750 dirhams, et les autres 375 dirhams chacun.

De mai 1999 à décembre 2000, presque 50 000 personnes ont reçu une aide sociale, pour un montant total de 173 700 000 dirhams. Parmi elles, 36 295 travaillaient dans le secteur privé, 10 000 pour le gouvernement et 3700 dans les forces armées.

Le ministère attribue également des ressources aux organisations de femmes pour faire en sorte que toutes celles qui se trouvent dans le besoin, notamment dans les zones rurales, soient protégées par un filet de sécurité sociale qui les aidera à s'adapter à la rapide évolution de leur monde.

Hormis le système fédéral, d'autres organismes sociaux sont en place dans certains émirats. Le bureau de l'Épouse du Président pour les Affaires des femmes de l'émirat et les services sociaux fournit une assistance aux familles locales. Cette aide s'adresse aux familles pauvres, aux veuves et divorcées, aux familles des détenus, aux handicapés et aux chômeurs.

Les organisations bénévoles du pays jouent aussi un rôle important dans le domaine du bien-être social, en plus de celui des affaires culturelles et locales. À la fin 2001, environ 106 organisations bénévoles étaient inscrites au ministère du Travail et des Affaires Sociales, dont 28 groupes folkloriques, 17 organismes communautaires, 17 organismes de formation professionnelle, 11 groupes culturels et 10 d'art dramatique, plus 9 associations de femmes qui combattent sous la bannière de l'Union Générale des Femmes. Ce total comprend également de nombreux groupements humanitaires et caritatifs.



Toujours déterminés à maintenir la protection sociale pour les plus nécessiteux, les E.A.U. ont pris des mesures destinées à créer une structure officielle de contributions à la retraite par les employeurs et les employés. Une Corporation Publique pour les Services Sociaux et les Retraites a été fondée en 1999 avec un capital de 500 millions de dirhams, afin de jeter les bases d'un régime complet de retraite pour les citoyens des E.A.U., régime à développer dans les années à venir. La Corporation est devenue membre de l'Organisation Internationale pour la Sécurité de la Société en février 2000.

L'ÉDUCATION

Une éducation de grande qualité est considérée comme un élément-clé de la stratégie du gouvernement pour encourager les jeunes des E.A.U. à jouer un rôle de premier plan dans le développement social et économique du pays. A cette fin, tous les citoyens des E.A.U. bénéficient d'une instruction gratuite, de la maternelle à l'université. Les opportunités offertes par cet enseignement ont été saisies avec enthousiasme par les jeunes du pays.

Pendant l'année scolaire 2000-2001, on comptait environ 640 000 élèves et étudiants. Parmi eux, 322 250 étaient inscrits dans les écoles publiques et 234 540 dans 426 écoles privées. 3784 autres élèves étaient éduqués dans un réseau de 18 centres gérés par l'Union Générale des Femmes. On se rend compte des progrès accomplis en considérant qu'en 1962, il n'y avait que 20 écoles dans les Émirats, avec 4000 élèves, tandis qu'en 1971, année de la fondation de la fédération des E.A.U., on comptait 74 écoles avec 32 800 élèves.

Le reste des jeunes scolarisés correspond à l'effectif de l'enseignement supérieur (voir ci-dessous).

LA STRATÉGIE DE L'ÉDUCATION 2020

Bien que les Émirats aient beaucoup fait dans le domaine de l'éducation, ils ont pleinement conscience de la nécessité permanente d'actualiser leur politique et d'investir pour faire en sorte que les normes d'éducation, notamment dans les établissements publics, soient respectées. Aussi, le ministère de l'Éducation concentre-t-il ses efforts sur la mise en application de la Stratégie de l'Éducation 2020, basée sur plusieurs plans quinquennaux, afin d'introduire des techniques avancées d'enseignement, d'améliorer les compétences innovatrices et les capacités d'auto-apprentissage des élèves. A cette fin, il a créé plusieurs écoles modèles dans le pays pour mettre en pratique cette stratégie. Ces établissements utilisent

des outils multimédias et les récentes méthodes pédagogiques pour inciter les jeunes à incorporer les technologies modernes à leur vie quotidienne.

Un Bureau de planification, de développement et d'évaluation a été établi par le ministère pour étudier, appliquer et assurer le suivi des plans du secteur de l'enseignement. Le Bureau fixe les objectifs de l'enseignement et élabore les programmes adéquats. Il évalue également la faisabilité des projets d'enseignement et surveille leur mise en pratique. Le Centre national pour le développement des programmes et méthodes joue lui aussi un rôle essentiel dans la révision des programmes et l'introduction des modifications indispensables pour rester à la hauteur des progrès internationaux en méthodologie pédagogique.

La Stratégie Éducation 2020 a déjà eu des conséquences sur la structure des classes. La loi N°185/1 de 2001 concerne les élèves doués et prévoit, pour eux, une progression accélérée. Les classes des écoles primaires et des collèges seront organisées comme suit : il y aura cinq niveaux dans le primaire à la place de six actuellement, et quatre dans les collèges élémentaires au lieu de trois. Les trois niveaux des lycées ne subiront pas de changement.

En 2003, les cursus des sciences et des lettres seront combinés pour offrir aux élèves un enseignement plus étendu.

LE PROJET D'ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATIQUE

Le Projet d'enseignement de l'informatique Général Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, lancé en mars 2000 dans les lycées de Dubaï, intéressera en 2001 les lycées d'Abu Dhabi. Tous les établissements secondaires de cet émirat seront équipés de laboratoires informatiques entièrement neufs, de conception et fonctions identiques, dotés de 35 ordinateurs chacun, comme à Dubaï.

La première phase du projet a été inaugurée par l'installation d'un laboratoire informatique au lycée Imam Malik de Dubaï en mars 2000. La deuxième phase concernera tous les établissements secondaires publics de Dubaï et d'Abu Dhabi. Dans un dernier temps, l'ensemble des élèves du secondaire des E.A.U. devrait disposer des mêmes moyens.

Cette troisième phase comprendra la fondation de l'Académie informatique d'Abu Dhabi, parallèle à l'Académie informatique de Dubaï, qui distribue le support pédagogique directement aux ordinateurs serveurs de chaque laboratoire informatique de chaque école par le biais d'un réseau intégré.

Les Académies informatiques d'Abu Dhabi et de Dubaï serviront aussi de lieu de formation des professeurs et des moniteurs d'informatique. Les enseignants des laboratoires informatiques ont ainsi dû suivre une formation de 50 heures, deux semaines avant la rentrée.

Le café Internet Ihbar, à but non lucratif, ouvert aux élèves et aux enseignants dans les locaux de l'Académie informatique de Dubaï, a servi de modèle pour des installations similaires destinées aux lycées de Dubaï, dans le cadre de la troisième étape de ce projet. Ces cafés ne seront pas situés à l'intérieur des lycées, mais à des emplacements stratégiques dans leur voisinage.

Le projet de site marchand

Autre élément du Projet d'enseignement de l'informatique, un nouveau cybermarché vendra des outils pédagogiques tels que du matériel informatique, des logiciels et des livres. Ce projet de site marchand, le premier au Moyen-Orient, sera réalisé en trois phases, en partenariat avec Intershop, grande entreprise de vente de logiciels commerciaux, et se terminera en 2003.

La première phase s'adressera aux élèves des collèges élémentaires et lycées de Dubaï et d'Abu Dhabi. Plus de 23 fournisseurs mettront en vente sur Internet du matériel informatique, des logiciels et du matériel réseau en plus de livres, de papeterie et autres outils d'apprentissage. La seconde phase du site marchand sera en place d'ici mars 2002, date à laquelle on espère avoir fourni un ordinateur à chaque élève de lycée des E.A.U.. Les articles en vente sur le site seront offerts à un prix spécial. Les achats en ligne se feront contre remboursement pour rendre le service plus facile et plus sûr. Le site marchand sera situé sur un processeur hôte local, et les meilleurs élèves auront la possibilité d'y travailler comme gestionnaires, pour acquérir une véritable formation sur le tas en informatique, ce qui accroîtra leurs compétences.

LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

De nouveaux arrêtés relatifs à l'enseignement privé sont entrés en vigueur en 2001, pour mettre en application la loi fédérale N° 28 de 1999. Ces arrêtés annulent toutes les décisions ministérielles antérieures contraires ; ils concernent, entre autres, les procédures de délivrance d'autorisations aux écoles et institutions privées, arrêtent les spécifications des locaux scolaires, régissent les programmes, l'âge d'entrée des élèves, le paiement des frais d'enseignement, la nomination des professeurs et du personnel administratif, les salaires minimums et les conditions d'emploi des professeurs, les sanctions disciplinaires à appliquer aux élèves, et les peines en cas d'infraction à ces arrêtés.

Ils stipulent que les postes d'enseignants et du personnel administratif des établissements privés seront pourvus, en priorité, par les citoyens des E.A.U., les Arabes et expatriés résidant dans le pays. Les écoles doivent séparer les garçons et les filles à partir de la cinquième année d'études, à l'exception des écoles non



arabes où la majorité des élèves ne sont pas musulmans et à condition que le conseil des ministres ait donné son autorisation. Les nouveaux règlements prévoient aussi une limite : 25 élèves par classe en maternelle, 30 dans les classes supérieures.

Conformément aux textes récents, toutes les écoles privées devront obligatoirement pratiquer les études islamiques, l'arabe et les sciences humaines, en respectant le programme officiel du ministère de l'Éducation et de la Jeunesse. Les études islamiques sont une matière obligatoire pour tous les élèves arabes. Les non arabes devront étudier l'arabe en suivant le programme spécial prévu par le ministère, à leur intention. Les écoles privées seront tenues d'enseigner les sciences humaines selon le programme du ministère. Elles pourront cependant proposer un cours de sciences humaines conforme à leur propre programme.

Le ministère de l'Éducation et de la Jeunesse a également publié, dans le cadre du décret N° 4443 de 2001, un guide détaillé des correspondances entre les diplômes de fin d'études secondaires délivrés par les écoles privées des E.A.U. et le certificat de fin d'études secondaires de l'enseignement public.

LES EXAMENS DU GSSC

Pour la cinquième année consécutive, les jeunes filles ont éclipsé les garçons et sont en tête du palmarès des examens de fin d'études secondaires des E.A.U. (GSSC) en 2001. Dans la section littéraire, 17 jeunes filles et un garçon se sont partagé les dix premières places, tandis que 35 jeunes filles et 18 garçons ont obtenu les dix meilleures places dans la section scientifique.

Dans la section littéraire, le taux de réussite a été de 77,7 %, contre 75,2 % en 2000 ; en sciences, il est passé de 86,8 % en 2000 à 91,4 %. Dans ce domaine, les établissements publics ont obtenu un taux de réussite de 93,5 %, les établissements privés de 89,6 %, le programme d'enseignement à domicile de 60,2 % et les centres de cours du soir de 41,1 %. Dans la section littéraire, le taux de réussite des établissements publics a atteint 89,8 %, celui des établissements privés 84,6 %, des élèves scolarisés à domicile 35 % et de ceux des centres de cours du soir 46,7 %. En 2001, les résultats du GSSC ont été pour la première fois publiés sur Internet.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les jeunes des E.A.U. peuvent poursuivre des études supérieures à l'Université des Émirats Arabes Unis (UAEU) à Al Ain, à l'Université Zayed à Abu Dhabi et à Dubaï, dans 11 Écoles supérieures de technologie (HCT) sur l'ensemble du pays, dans les nombreux instituts privés reconnus au niveau international qui s'installent aux E.A.U., ainsi que dans des établissements spéciaux créés, par exemple, par les forces armées et ETISALAT, entreprise nationale de télécommunications. Des bourses

généreuses sont également octroyées, par le ministère fédéral de l'Éducation Supérieure et de la Recherche Scientifique et d'autres organismes d'État, à ceux qui souhaitent étudier à l'étranger.

En 2001, le pourcentage des candidats à l'enseignement supérieur a établi un nouveau record mondial. Aux E.A.U., plus de 95 % des jeunes filles et plus de 80 % des garçons y ont été admis pour l'année 2001–2002, contre environ 35 à 45 % en Europe et 50 à 60 % aux U.S.A.

Le nombre de candidats à l'enseignement supérieur a augmenté de 9,1 %, en passant de 10 804 en 2000–2001 à 11 787 en 2000–2002. Parmi les candidats, 64 % étaient des jeunes filles, et 10 623, soit 90,1 %, ont été admis.

Un total de 5056 inscriptions a été enregistré à l'Université des E.A.U., 5000 dans les Écoles supérieures de technologie et 567 à l'Université Zayed.

Les écoles supérieures de technologie

Les Écoles supérieures de technologie (HCT) ont été créées en 1988. Situées à Abu Dhabi, Dubaï, Sharjah, Al Ain, Ra's al-Khaimah et Fujairah, elles assurent trois années de formation technique dans des disciplines telles que la gestion, la comptabilité, les études bancaires, les systèmes informatiques, les ordinateurs, l'ingénierie, la technologie aérospatiale et les sciences de la santé. Ces programmes d'études sont destinés à préparer les jeunes Émiriens à des professions libérales et techniques dans les secteurs public et privé. Depuis leur apparition, ces écoles se sont considérablement développées et le nombre d'enseignants et d'étudiants augmente environ de 30 % par an. Plus de 18 000 étudiants suivaient les cours des HCT en début d'année universitaire 2001.

L'Université Zayed

L'Université Zayed (ZU), avec deux campus, l'un à Abu Dhabi, l'autre à Dubaï, a vu le jour en 1998 afin de répondre aux besoins de développement des ressources humaines dans les Émirats. Ses objectifs ont été atteints grâce, notamment, aux efforts portant sur l'acquisition de compétences d'apprentissage continu, permettant ainsi de s'adapter à l'évolution du marché, mais aussi à l'accent mis sur l'informatique et à la création de relations avec les organismes d'État et privés.

Des liens stratégiques ont notamment été tissés avec Dubai Media City (DMC) pour assurer que les étudiants de ZU reçoivent le meilleur apprentissage possible en matière de nouvelles technologies. A cette fin, un protocole d'accord sur la formation des jeunes des E.A.U. en commerce électronique a été signé en juin 2001 entre l'Institut d'Innovation Technologique (ITI) de ZU et Tejari.com, fournisseur d'e-commerce, au campus ITI de DMC. Selon cette entente, Tejari.com enseignera

l'e-commerce par le biais des installations ITI du campus DMC. Les cours seront initialement centrés sur l'éducation des partenaires commerciaux de Tejari en ce qui concerne les dernières caractéristiques et fonctionnalités du marché. Ultérieurement, le projet comportera l'acquisition de compétences pratiques pour répondre au besoin croissant de professionnels de l'informatique dans la région. En septembre 2001, 2395 étudiants poursuivaient leurs études sur les deux campus.

L'Université des E.A.U

L'Université des E.A.U., située à Al Ain, a été fondée en 1976. Au cours des 25 dernières années, elle est devenue une institution de pointe en matière d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. L'Université compte à présent neuf facultés, 1200 professeurs et plus de 16 000 étudiants. En mars 2001, 2926 étudiants, dont 2361 femmes, y ont obtenu leur licence. Depuis sa création jusqu'à la fin de l'année universitaire 2000, 26 519 étudiants en sont sortis diplômés.

Le plan d'ensemble de la future ville universitaire des E.A.U. dans l'oasis d'Al Ain devait être prêt à la fin 2001. Ce nouveau campus sera construit sur un site d'environ 350 ha dans le district d'Al Maqam, et rassemblera en un seul lieu toutes les installations actuellement dispersées dans Al Ain. Al Maqam a déjà un certain nombre de bâtiments universitaires, dont cinq résidences pour étudiantes et un vaste centre d'activités pour les étudiants. L'université est actuellement en cours de développement important, et en plus de projets à court, moyen et long terme, un parc technologique doté d'un programme de promotion auprès des industries est à l'étude.

L'année dernière, dans le cadre d'une extension, à l'Université des E.A.U., la faculté d'agriculture a été transformée en collège des circuits alimentaires, abondant, à la différence d'un collège agricole traditionnel qui se borne à la production, tous les aspects de l'alimentation dont la salubrité, les techniques de récolte, les recherches scientifiques, la transformation, le marketing, la distribution, ainsi que les services aux consommateurs. Le nouveau collège sera nettement axé sur la promotion des produits agricoles et de la pêche pour les marchés internationaux. Cette orientation originale donnée pour comprendre l'attitude et le comportement des consommateurs s'est révélée par l'organisation d'un cursus unique en 'consommatique'. Le nouveau collège communiquera également une impulsion au secteur industriel par l'encouragement de la construction de nouvelles installations de traitement des aliments et l'ouverture de nouveaux débouchés pour l'industrie.



Les nouveaux instituts

L'Institut Zayed de recherche et de technologie, créé en juin 2001, se propose d'attirer des savants et des scientifiques chevronnés, et de faire d'Abu Dhabi un centre d'excellence mondial pour le développement des nouvelles technologies. Il sera axé sur la recherche de solutions aux problèmes rencontrés par l'humanité, et ses travaux bénéficieront à la terre entière. Leurs domaines comprendront la médecine, l'agriculture, l'environnement et l'informatique.

L'Institut du Pétrole, récemment créé à Abu Dhabi, a conclu un accord de coopération de dix ans avec l'École des Mines du Colorado. Ce nouvel institut, fondé par le gouvernement d'Abu Dhabi en tant qu'organisme indépendant, est consacré à l'enseignement de l'ingénierie et des sciences appliquées dans le secteur du pétrole aux Émirats Arabes Unis et dans les régions environnantes. Il s'est ouvert le 15 septembre 2001 pour des étudiants sélectionnés dans les lycées nationaux des E.A.U. (section scientifique) et il est prévu qu'il offrira des cours préparant au baccalauréat et aux diplômes universitaires. Il sera également chargé de recherches dans le domaine du développement des programmes d'études, des études supérieures et de l'innovation industrielle, et organisera des stages de recyclage pour les professionnels du secteur.

Le secteur privé

L'enseignement supérieur a été marqué, ces dernières années, par la croissance rapide des institutions privées. Parmi celles-ci, les universités américaines de Sharjah et Dubaï, avec, respectivement, 2300 et 1205 étudiants, suivent le modèle américain et se sont forgé une excellente réputation non seulement pour leur enseignement mais aussi en matière de recherche. Les autres établissements privés comprennent l'université des sciences et technologies d'Ajman et l'université de Sharjah : d'autres universités étrangères ont également ouvert des branches ou des centres de télé-enseignement dans les E.A.U.. Un grand nombre d'entre eux assurent les cours en anglais, et il en est de même dans certains établissements d'État pour quelques cours. Grâce à l'expansion des établissements du secteur public et privé, les citoyens et les expatriés disposent maintenant de l'option de faire éduquer leurs enfants sur place, s'ils le désirent, et ainsi de renforcer la cohésion familiale.

Les 'Aventuriers' à l'étranger

Mais les étudiants des E.A.U. ne font pas qu'apprendre. En 2001 quatre étudiants du Collège de Garçons de Dubaï (DMC), qui fait partie du réseau des HCT, ont visité les jungles de Belize, traversé le désert de Gobi en Mongolie et travaillé pour la

communauté en Namibie, au cours d'une expédition de 10 semaines avec Raleigh International. Trois d'entre eux étaient parrainés par la Fondation du Moyen-Orient de la banque HSBC et l'autre par le British Business Group de Dubaï. Ces 'aventuriers', avec 200 autres jeunes de Raleigh, ont pris part à divers projets d'intérêt social : construction d'écoles en milieu rural, aide à des recherches scientifiques et environnementales, mais aussi aventures comme randonnées et escalade. Pendant la période intensive de préparation, les participants ont dû préparer leur épanouissement personnel, approfondir leurs connaissances d'autres cultures et des problèmes mondiaux, et se préparer à l'exploration. Les étudiants ont été sélectionnés à l'issue d'un week-end d'activités qui s'est tenu en novembre 2000, durant lequel ont été évalués pour leur aptitude au travail en équipe et leur forme physique.

L'ANALPHABÉTISME

Malgré les énormes progrès accomplis dans le domaine de l'éducation, certains Émiriens, notamment ceux de l'ancienne génération, ont toujours un faible niveau d'instruction. Le ministère de l'Éducation et de la Jeunesse a annoncé en septembre 2001, à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre l'analphabétisme, qu'il avait élaboré une stratégie quinquennale pour remédier à cette situation et enrayer ce mal. Le taux d'analphabètes est de 7 % pour les habitants âgés de 15 à 45 ans, contre 72 % en 1972. Le ministère espère, grâce à plusieurs projets innovateurs, le réduire encore davantage. Il a conçu un programme d'éducation des adultes illettrés travaillant pour l'État qui, compte tenu de leurs postes ne peuvent assister aux cours du soir. Un budget de presque 220 000 dirhams a été affecté à ce plan. Le ministère prévoit de créer d'autres centres d'enseignement pour adultes dans tout le pays, et a adopté de nouvelles mesures pour améliorer l'environnement des cours pour ce public et les encourager ainsi à ne pas abandonner leurs études avant de les avoir terminées.

Les centres d'enseignement pour adultes des E.A.U. sont une bouée de sauvetage pour ceux qui, dans leur enfance, n'ont pas pu profiter des possibilités d'instruction. En se rendant à l'école plus tard, bon nombre d'entre eux ont acquis une éducation de base puis continué à étudier. Entre 1980 et 2000, 12 627 hommes et 18 258 femmes ont ainsi terminé leurs études primaires. Pendant la même période, 4871 hommes et 8198 femmes ont terminé leurs études secondaires dans le cadre des centres d'enseignement pour adultes et se sont inscrits à l'université.

L'EMPLOI

La structure de la population des E.A.U., et notamment l'importance de la tranche des moins de 21 ans, a entraîné dans le passé une participation relativement faible des citoyens au marché du travail. Actuellement, des dizaines de milliers de jeunes terminent leur éducation et entrent dans la vie active chaque année : il a donc fallu 'émiratiser' l'emploi et utiliser au mieux leurs compétences. Le secteur privé est encouragé à offrir des formations pour que les citoyens, dont les femmes, soient intégrés rapidement à la main d'oeuvre. Le gouvernement a déjà commencé à prendre des mesures d'incitation pour que les entreprises remplacent leurs employés par des Émiriens qualifiés. Dans le secteur de la banque, des quotas spéciaux ont été fixés pour augmenter l'embauche d'Émiriens. Les organismes apparentés au gouvernement comme les compagnies pétrolières et de gaz et l'entreprise de télécommunications Etisalat appliquent depuis longtemps avec succès un vaste programme de recrutement et de formation des Émiriens, de même, évidemment, que les ministères et les services publics locaux.

Le gouvernement est conscient qu'un recyclage des diplômés peut s'avérer nécessaire pour qu'ils acquièrent les compétences voulues. Le ministère du Travail et des Affaires Sociales a par conséquent fondé une agence nationale pour l'emploi et le développement des ressources humaines ou 'Tanmia'. Tanmia dispose déjà d'un budget de 40 millions de dirhams pour former les citoyens afin qu'ils accèdent à un emploi dans le secteur privé. On prévoit que le nombre d'Émiriens à la recherche d'un emploi atteindra 300 000 d'ici 2006. Un grand nombre de demandeurs d'emploi sont des diplômés des universités et des collèges spécialisés, et le nombre total de jeunes qui sortiront de l'enseignement secondaire à la recherche d'un emploi entre 2002 et 2006 est évalué à 107 087, tandis que le nombre de chômeurs diplômés des universités des E.A.U. pendant les quatre années à venir est évalué à 47 887. On estime que les chômeurs diplômés des Écoles de Haute Technologie seront au nombre de 22 889 au cours de la même période.

Les statistiques publiées par les autorités indiquent que 54 % de la population active nationale dans les secteurs public et privé était qualifiée, dont 26 % chefs de service ou cadres commerciaux, 13 % techniciens spécialistes et 26 % employés de bureau.

En 2001, Tanmia a lancé un programme unique destiné à aider les Émiriens à trouver un emploi. Développé en collaboration entre le Centre d'Excellence en Recherche Appliquée (CERT), les Écoles supérieures de technologie (HCT) et Tanmia, il a pour objectif d'assurer qu'il existe des opportunités d'acquérir les compétences,



les connaissances et les valeurs nécessaires pour participer efficacement sur le marché du travail. Le premier programme de formation, d'une durée de 12 semaines, a commencé le 8 septembre 2001 avec 40 stagiaires. Ces hommes et femmes sont inscrits à un cours de 'Préparation au travail de bureau' qui les initie aux méthodes modernes et à l'administration de bureau. Les cours, en arabe et en anglais, développeront leurs compétences en communications commerciales, leurs aptitudes à l'emploi, leurs connaissances des pratiques commerciales, informatique et mathématiques.

Tanmia est en train de mettre au point le Système d'Informations sur le Marché du Travail, portail Web qui permettra aux demandeurs d'emploi émiriens d'avoir accès à des informations sur les perspectives d'emplois disponibles dans les divers secteurs des E.A.U..

Il est prévu que ce système sera prêt au cours du premier trimestre 2002, et que les employeurs feront connaître leurs besoins en personnel par des offres d'emploi en ligne.

LES FEMMES

Les femmes des Émirats profitent particulièrement des formidables opportunités d'éducation qui leur sont offertes. On compte une majorité de femmes à tous les niveaux de l'enseignement supérieur dans le pays. Elles obtiennent des résultats spectaculaires dans leurs études et éclipsent régulièrement leurs homologues masculins. Cheikha Fatima bint Mubarak, l'épouse de Cheikh Zayed et présidente de l'Union Générale des Femmes, a déclaré que les femmes se devaient d'exceller dans leurs études pour rattraper les longues années où, avant la fondation de la fédération, elles avaient été privées des lumières du savoir. L'égalité d'accès à l'enseignement leur est particulièrement précieuse, et elles participent au même titre que les hommes au développement de leur pays. Aujourd'hui, les Émiriennes sont actives dans la société : elles sont fonctionnaires, professeurs d'université, enseignantes, juristes, ingénieurs, médecins, hauts fonctionnaires, femmes d'affaires, gestionnaires, membres des forces de police et des forces armées.

Cette reconnaissance du droit des femmes à jouer un rôle dans la société apparaît dans la constitution des E.A.U. qui garantit que les principes de justice sociale s'appliquent à tous de manière égale, conformément à ceux de l'Islam. Selon cette constitution, les femmes jouissent du même statut légal, peuvent accéder aux mêmes titres, recevoir la même éducation et exercer les mêmes professions que les hommes. Une législation efficace concrétise ces droits garantis par la constitution.



L'UNION GÉNÉRALE DES FEMMES

Mais aucun cadre législatif n'aurait suffi à lui seul pour arriver à l'émancipation dont jouissent aujourd'hui les femmes des Émirats. Ayant compris qu'il fallait s'organiser à la base, Cheikha Fatima a fondé la Société des Femmes d'Abu Dhabi, première association de femmes du pays, le 8 février 1973. Le succès de cette association a conduit à la création de la Société pour le développement des femmes de Dubaï, de la Société pour le développement des femmes de Sharjah, de la Société pour le développement des femmes d'Umm al-Mou'meneen à Ajman, de la Société pour le développement des femmes d'Umm al-Qaiwain et de la Société pour le développement des femmes de Ra's al-Khaimah. Ces groupements ont ensuite fusionné le 27 août 1975 pour former la Fédération des femmes des E.A.U., organisation présidée par Cheikha Fatima. La Fédération des femmes des E.A.U., qui a récemment pris le nom d'Union Générale des Femmes et dont le siège se trouve maintenant dans de splendides locaux neufs à Abu Dhabi, est un organisme autonome qui a son propre budget, et qui joue un rôle déterminant par le soutien apporté aux femmes désireuses d'utiliser toutes leurs capacités.

En fonction de la superficie de chaque émirat, les sociétés de la fédération peuvent avoir plusieurs branches. On compte aujourd'hui au total plus de 30 branches de six sociétés différentes, dont un grand nombre sont actives dans les régions isolées du pays. Les actions qu'elles mènent, souvent avec la coopération du ministère de la Santé et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), incluent des programmes impressionnants de lutte contre l'analphabétisme et d'éducation sanitaire, des cours de puériculture, d'arts ménagers, de couture, de travaux manuels et de dessin, des conseils pour l'éducation des enfants, des projets de formation professionnelle, des cours de langues et d'informatique, des programmes d'insertion professionnelle, des cours d'instruction religieuse, une aide sociale, des conseils aux familles, dont un service de médiation, ainsi que de très nombreuses activités sociales, culturelles et sportives.

Au départ, l'activité prioritaire de la Fédération des femmes était d'aider les femmes à sortir de leur réclusion, à profiter de leur temps libre pour s'instruire et développer leur connaissance du monde moderne afin d'améliorer leur niveau de vie familial. Ces objectifs étant en grande partie atteints, ceux d'aujourd'hui concernent la lutte contre les phénomènes sociaux négatifs, et sont axés sur une meilleure cohésion sociale dans le respect des valeurs islamiques.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Dans le cadre de son programme de protection de l'enfance, l'Union Générale des Femmes des E.A.U. a organisé le Troisième Festival de l'Enfance à Abu Dhabi du



30 octobre au 7 novembre 2001 sous le haut patronage de Cheikha Fatima, Présidente de l'Union. Cette manifestation était centrée sur la protection de l'enfance au niveau local et international.

Une conférence a été organisée parallèlement pour débattre et se focaliser sur les problèmes de l'enfance. L'approbation du conseil des ministres à un avant-projet de loi fédérale sur la création d'un conseil supérieur pour l'enfance et la maternité a été donnée, à cette occasion, pour coïncider avec la Journée internationale de l'Enfant et des campagnes internationales de protection des droits de l'enfant. Ce conseil, qui coordonnera les efforts publics et privés dans le domaine de la protection de l'enfance, ainsi que les relations avec les organismes régionaux et internationaux, notamment le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), a été accueilli très favorablement.

Au cours du Festival de l'Enfance, Cheikha Fatima a été honorée par le titre de Personnalité de l'Année 2001 décerné par l'Unicef en reconnaissance de ses efforts infatigables en faveur des enfants du monde entier.

Acceptant ce titre au nom de toutes les Émiriennes, Cheikha Fatima a fait remarquer que les E.A.U. adhèrent pleinement à la Convention internationale des droits de l'enfant et qu'ils sont très désireux d'appliquer tous ses articles conformément à leur culture, à leur patrimoine, aux traditions arabes et islamiques. Cheikha Fatima a également exprimé son grand souci à propos des mauvaises conditions de vie dont souffrent les enfants dans le monde en raison des guerres, de la maladie et de la pauvreté, et a exhorté le monde à faire toujours plus d'efforts pour résoudre ces conflits et protéger les enfants.

En novembre 2001 un avant-projet de loi sur les droits de l'enfant a été examiné par le gouvernement fédéral ; cette loi servira de guide aux autorités pour répondre aux besoins des enfants du pays.

En 2001, Cheikha Fatima a été honorée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) qui lui a décerné une médaille d'or en signe de sa haute reconnaissance pour son engagement en faveur des réfugiés et pour son aide, financière et autres.

Le Haut-Commissaire des Nations unies a fait l'éloge de la perspicacité de Cheikha Fatima dans le domaine des questions concernant les femmes, notamment celles qui, partout dans le monde, ont été obligées de s'exiler. Il a souligné que l'engagement personnel de Cheikha Fatima avait suscité un considérable intérêt public aux E.A.U., non seulement en ce qui concerne les souffrances des femmes, mais de tous les réfugiés en général.

Plusieurs centres spéciaux de réadaptation des enfants défavorisés ont aussi été fondés ; trois, dont deux à Dubaï et un à Abu Dhabi, ont été inaugurés en 2001. Ces



centres fonctionnent sous l'égide de Cheikha Shamsa bint Hamdan Al Nahyan, présidente de la section des femmes du Croissant-Rouge des E.A.U., et ont pour objectif d'aider les enfants à se réinsérer dans la société. Un centre identique a été ouvert à Sharjah en 2000.

Pour les enfants handicapés physiques ou mentaux, le Centre Zayed de rééducation des handicapés, créé en 1995, offre un environnement protégé. Administré par la municipalité d'Abu Dhabi en association avec le Programme de développement des Nations unies, le Centre est situé dans une ferme de 11 hectares proche d'Abu Dhabi, où travaillent 20 personnes handicapées. Compte tenu de sa réussite, il va maintenant être agrandi de 10 hectares de terrain et doté de 18 serres.

LE MOUVEMENT INTERNATIONAL DES FEMMES

Les citoyennes des E.A.U. jouent un rôle actif dans le mouvement international des femmes, en prenant toujours soin de faire respecter les différentes religions, cultures et traditions. Les E.A.U. sont convaincus que l'Islam offre, quant à la position des femmes, des modèles qui peuvent servir au reste du monde. Dans cette optique, l'Union Générale des Femmes des E.A.U. a participé à toutes les grandes conférences internationales de femmes au cours des dernières décennies : celle du Nouveau Mexique en 1975, de Copenhague en 1980, Nairobi en 1985 et Beijing en 1995.

Avec cinq autres nations d'Asie, les E.A.U. ont été élus pour participer pendant quatre ans au comité des femmes du Conseil économique et social des Nations unies, qui compte 54 membres, à partir de 2002.

A la fin de l'année 2001, les E.A.U., par l'intermédiaire de Cheikha Fatima et de l'Union Générale des Femmes, a exprimé son soutien intégral à la création de l'Organisation des Femmes Arabes (OFA) dans le but de concrétiser les aspirations des femmes arabes.

L'Union Générale des Femmes des E.A.U. élabore actuellement une base nationale de données détaillées sur les femmes des Émirats. Cette dernière sera la première de ce type dans tout le monde arabe, et elle contribuera grandement à l'échange d'informations entre femmes de toute la région. Le site Web créé par le bureau régional de l'Asie de l'Ouest du Fonds de Développement des Nations unies pour les femmes (UNIFEM) assurera la diffusion des données.

REGARD SUR L'AVENIR

Les progrès réalisés pour l'émancipation des femmes aux E.A.U. sont énormes, mais il reste encore beaucoup à faire ; il faut, notamment, surmonter les réticences de certaines diplômées, pourtant en majorité au sortir des universités et des HCT, à s'engager dans la vie active.

Ce fait, selon les recherches, s'explique en partie par les coutumes et les traditions. En outre, en raison de la prospérité économique, travailler relève davantage d'un choix que d'une nécessité. Il semble également que les qualifications obtenues par un grand nombre de femmes ne correspondent pas toujours aux attentes du marché du travail. Le manque d'offres d'emplois est un autre facteur. De plus, beaucoup de femmes mariées aux E.A.U. cessent de travailler à cause de l'absence de crèches ou parce qu'elles considèrent, à juste titre, que la présence maternelle est préférable pour le bien être de leurs enfants.

Les cours de recyclage, principalement en informatique, et les congés de maternité généreux garantis par un nouvel avant-projet de loi contribueront certainement à éliminer ces obstacles, ainsi que l'adoption de mesures d'incitation comme l'introduction d'horaires adaptés à la vie de famille et la promotion de travaux à domicile.

Le fait que les femmes ne cherchent pas à choisir un emploi dans une gamme plus large est un autre problème. Bien que de nombreux obstacles aient été surmontés ces dernières années, elles travaillent surtout dans les secteurs du gouvernement, de l'éducation et de la santé. L'effectif des services gouvernementaux est à 47 % féminin, 40 % des postes de direction étant occupés par des Émiriennes ; 15 % des femmes qui travaillent sont professeurs dans les établissements d'enseignement supérieur.

La nomination en 2001 de cinq femmes au conseil consultatif de Sharjah a apporté une lueur d'espoir. Cet événement a été salué comme une étape historique vers la pleine participation des femmes à la vie politique du pays.

LE MARIAGE

Créé par le gouvernement en 1993, le Fonds pour le Mariage aide les jeunes Émiriens à s'unir et à fonder une famille sans engager de frais excessifs. Conscient du fait que le coût élevé du mariage aux E.A.U., avec ses réceptions somptueuses et un dot exorbitant, encourageait les Émiriens à épouser des étrangères, ce qui forçait un grand nombre d'Émiriennes à rester célibataires et risquait d'entraîner l'instabilité sociale, Cheikh Zayed a décrété que le Fonds pour le Mariage offrirait d'importants prêts à long terme (jusqu'à 70 000 dirhams) aux jeunes citoyens des E.A.U. souhaitant épouser une de leurs compatriotes, afin de les aider à démarrer dans la vie. Les Émiriens âgés de plus de 30 ans ont droit à 20 000 dirhams supplémentaires s'ils se marient.

Le Fonds s'adresse aussi aux divorcés qui n'ont pas bénéficié de ses services au préalable, ou qui en ont bénéficié mais ont de bonnes raisons de solliciter une aide supplémentaire.

Parallèlement, Cheikh Zayed a mené avec succès une campagne contre les dots excessives et les mariages extravagants. Un plafond a été fixé à 50 000 dirhams pour les dots et l'interdiction des mariages fastueux est désormais assortie de sanctions légales : une peine de prison ou une amende de 500 000 dirhams pour les couples concernés. Des salles de mariage, où les cérémonies peuvent se dérouler à un coût raisonnable, ont été spécialement construites. La pratique des mariages collectifs, qui se répand, est un autre moyen de réduire les frais.

Grâce à ces mariages collectifs, au cours de ses quatre ans d'existence le Fonds a fait économiser au public 150 millions de dirhams, presque 40 % des frais habituellement consacrés aux cérémonies.

Selon une enquête menée par le Fonds, le nombre total de bénéficiaires jusqu'au 31 décembre 2000 s'élevait à 25 143, dont 9028 citoyens d'Abu Dhabi, 4014 de Dubaï, 4693 de Sharjah, 3788 de Ra's al-Khaimah, 12 206 d'Ajman, 594 d'Umm al-Qaiwain et 1820 de Fujairah.

Les demandes d'aide déposées au Fonds pour le Mariage ont atteint le chiffre record de 4081 en 2000. 4054 d'entre elles ont été acceptées, dont 1457 d'Abu Dhabi, 625 de Dubaï, 757 de Sharjah, 612 de Ra's al-Khaimah, 184 d'Ajman, 89 d'Umm al-Qaiwain et 330 de Fujairah.

La popularité croissante du Fonds pour le Mariage a amputé ses ressources, et les 1674 millions de dirhams affectés par le gouvernement de 1993 à 2000 se sont avérés insuffisants pour faire face aux dépenses, dont les prêts accordés pendant cette période. Malgré l'allocation de 250 millions de dirhams consentie pour 2000 par le gouvernement, 27 demandeurs ont été mis en attente et bénéficieront de l'allocation de 2001, fixée à 300 millions de dirhams.

L'ÂGE MOYEN AU MARIAGE

Une récente étude effectuée par le ministère de la Santé a produit d'intéressants résultats quant aux effets de la modernisation sur l'âge des habitants lors de leur mariage.

Selon le rapport, l'âge moyen des Émiriennes au mariage varie entre 25 et 29 ans, et pour les hommes 30 et 34 ans, avec certaines différences qui s'expliquent par le niveau d'éducation et le domicile en zone rurale ou urbaine : 68 % des femmes entre 25 et 29 ans sont mariées ; ce chiffre passe à 83 % à l'âge de 34 ans, et 88 % à l'âge de 39 ans. Le maximum de 98,4 % pour les hommes est atteint à l'âge de 55 ans.

Il existe une corrélation entre l'éducation et l'âge du mariage : 61 % des femmes illettrées se marient entre 15 et 19 ans. Ce chiffre est de 27 % pour les femmes ayant commencé des études primaires, et 7 % seulement pour les femmes ayant

eu une éducation primaire ou secondaire. Les différences sont moins sensibles dans la catégorie d'âge de 20 à 24 ans, mais il reste une différence significative entre les femmes ayant terminé des études élémentaires et celles qui ont terminé des études secondaires et supérieures.

L'étude a également montré que, actuellement, la décision des femmes quant à leur âge pour convoler et le choix de leur mari sont beaucoup moins influencés par les traditions qui favorisaient un mariage précoce avec un homme issu de la même famille.

En ce qui concerne les différences entre zones urbaines et rurales, il s'avère que les femmes des zones rurales se marient plus jeunes que celles des zones urbaines : environ 39% des habitantes des zones urbaines entre 20 et 24 ans sont mariées, contre 51 % en dehors des villes. Pour les hommes du même âge, les chiffres sont d'environ 59 % et 69 %.

LE PROGRAMME DE LOGEMENT

Le Fonds pour le Mariage a élaboré d'autres programmes à l'intention des jeunes mariés. Environ 325 familles locales ont pu acheter des villas dans le cadre du programme de logement du Fonds pour le Mariage lancé en 1997. Selon ce programme, le Fonds, en collaboration avec des sociétés de consultants reconnues, a fait dessiner les plans de villas abordables pour un large éventail de la société. Ces plans sont alors vendus aux familles locales. Après le choix d'un projet, le Fonds supervise la construction des villas pour la famille, qui la finance en utilisant ses économies ou en recourant à un prêt bancaire. Le Fonds est également chargé des formalités telles que l'obtention de permis auprès des municipalités et autres services du gouvernement. Tous les plans sont accessibles sur Internet et les inscriptions initiales peuvent aussi se faire en ligne. Neuf nouveaux plans ont été lancés en 2001. L'organisation prévoit de construire des villas à Sharjah et Ra's al-Khaimah et de les proposer aux familles locales à un prix raisonnable.

Dans le cadre d'un nouveau service lancé en 2001 par le projet de Coopérative de Logement, les bénéficiaires du Fonds pour le Mariage ont la possibilité d'acheter leurs appareils ménagers et leurs meubles, y compris les appareils électroniques, à prix réduit.

Les autres programmes de logement du gouvernement sont cependant beaucoup plus vastes que celui du Fonds pour le Mariage (voir le chapitre L'Infrastructure).

LA SANTÉ

En 2000, le ministère de la Santé a poursuivi ses efforts d'amélioration et de modernisation des services de santé en introduisant des systèmes perfectionnés de diagnostic, de soins et de prévention. La mise en oeuvre de ces plans, entre autres, a renforcé le réseau des installations médicales et de santé du pays, qui sont à présent reconnues par l'Organisation mondiale de la santé comme étant sur un pied d'égalité avec celles des nations industrialisées.

LES HÔPITAUX ET LES DISPENSAIRES

Le développement de l'infrastructure constitue un élément essentiel de la stratégie des E.A.U. en matière de santé. Un réseau de dispensaires répartis dans tout le pays assure les traitements médicaux de base, et des hôpitaux publics et privés ont été construits dans chaque Émirat. .

Le ministère de la Santé gère actuellement un total de 30 hôpitaux, 115 dispensaires et neuf centres de médecine préventive sur l'ensemble du pays.

À la fin 2000, les hôpitaux publics disposaient de 4473 lits, avec 2350 médecins, 380 dentistes et 6250 membres du personnel infirmier, auxiliaire et administratif, ce qui représente un taux d'un médecin pour 1322 habitants et une infirmière pour 490 habitants. Les dépenses de santé du gouvernement ont atteint 481 dirhams par tête en 2000.

La croissance rapide de la population et de la demande en soins médicaux de qualité a incité le ministère à envisager des projets ambitieux en matière de services de santé. Plus de 3,23 millions de personnes se sont rendues dans les dispensaires pendant l'année 2000, ce qui équivaut à environ une visite par habitant – la demande est donc considérable. Dix hôpitaux supplémentaires – représentant 1800 lits – sont gérés par les forces armées, la police et l'industrie du pétrole.

On prévoit de doubler le nombre actuel de lits dans les hôpitaux publics sur les dix prochaines années. Ce programme à long terme portera leur nombre à 6700 d'ici 2005 et 8700 d'ici 2010.

La capacité supplémentaire sera assurée par la construction de 17 nouveaux hôpitaux aux E.A.U. d'ici 2005, et par l'agrandissement des hôpitaux existants. On prévoit également de créer 25 nouveaux dispensaires au cours de la même période, à un coût de 100 millions de dirhams. Les projets prestigieux déjà terminés comprennent, à Abu Dhabi, l'hôpital Cheikh Khalifa pour la chirurgie et les urgences, qui a coûté 714 millions de dirhams et qui est géré par Abu Dhabi Medical Services Corporation ; un nouvel hôpital de 78 lits, dont la construction a nécessité 87 millions de dirhams et qui a été inauguré à Dhaid



au début 2001 ; un hôpital général à Medinat Zayed, dans la Région de l'Ouest, et l'hôpital Cheikh Khalifa à Ajman.

Le secteur privé de la santé a, lui aussi, continué son expansion au cours de l'année dernière, en réponse à la politique gouvernementale consistant à faire intervenir le secteur privé dans les services de santé. A la fin 2000, le secteur privé comptait 21 hôpitaux, comprenant un total de 827 lits, 265 centres médicaux généraux, 352 cliniques et 250 services spécialisés, avec un total de 685 médecins.

LES CENTRES SPÉCIALISÉS

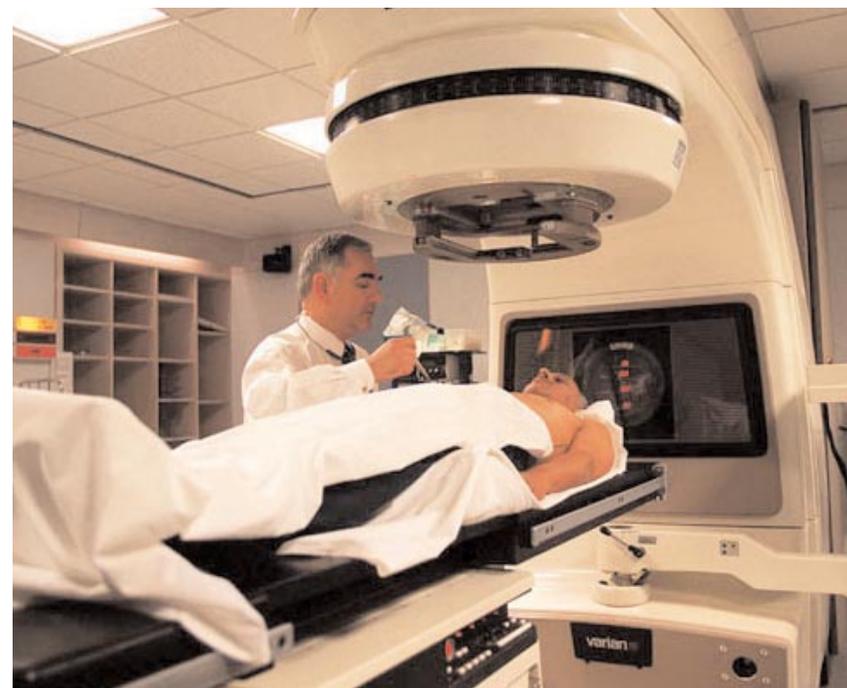
Des centres de soins spécialisés (services de chirurgie cardiaque, de greffes d'organes et de dialyse) ont été créés sur l'ensemble du pays. Le service de chirurgie cardiaque est situé à l'hôpital d'Al Mafraq. C'est là également que se trouve le site d'un centre de télémédecine qui relie l'hôpital à la clinique Mayo, au Minnesota, et permet l'échange de données numérisées et d'images vidéo à haute résolution en vue d'établir les diagnostics. Le but est d'améliorer les soins apportés aux patients et de réduire le coût des traitements à l'étranger. D'autres programmes de télémédecine ont aussi été lancés dans les E.A.U..

Dans la même perspective, le ministère de la Santé a lancé un projet d'introduction de la téléradiologie dans les hôpitaux de l'ensemble du pays. Dans le cadre de ce projet, les services de radiologie de tous les hôpitaux seront reliés par un réseau informatique, à commencer par les hôpitaux d'Al Jazeirah et Bida Zayed à Abu Dhabi et les hôpitaux de Qasimi et Khor Fakkan à Sharjah. L'installation se généralisera progressivement. Le nouveau système aidera le ministère à pallier le manque de radiologues : les techniciens de radiologie seront en mesure d'utiliser la nouvelle technologie pour transmettre les radios aux spécialistes des autres hôpitaux et d'obtenir ainsi un diagnostic rapide.

Parmi les nouveaux objectifs, on note le développement de ces services très spécialisés, l'amélioration des laboratoires et des services de diagnostic et l'introduction d'une série de normes destinées à assurer l'emploi efficace et sûr des services. Le ministère a lancé un programme d'assurance qualité selon lequel tout le personnel médical des établissements publics devra avoir acquis les compétences nécessaires pour assurer des soins d'avant-garde dans le respect des normes de qualité des services de santé. Ce plan comporte toute une gamme de conférences, colloques, séminaires et stages de formation.

LE SERVICE DE TRANSFUSION SANGUINE

Le Service des Laboratoires Centraux et de la Banque du Sang du ministère de la Santé, ainsi que les banques du sang d'Abu Dhabi et de Sharjah, ont obtenu le



certificat ISO 9002 et sont les premiers services de transfusion à l'avoir reçu dans la région. Une équipe d'experts de l'office des normes britanniques (BSI), qui accorde les certificats ISO, a visité le pays et examiné les services du ministère, les banques du sang d'Abu Dhabi et de Sharjah, avant de le délivrer.

Le Service des Laboratoires Centraux et de la Banque du Sang est en train de mettre sur pied une nouvelle unité mobile de banque du sang qui sera opérationnelle dans les premiers mois 2002. Cette banque mobile, la seconde du pays, augmentera de 50 % le total des dons du sang collectés. La seule unité en service actuellement ramasse 25 % des dons. Le ministère prévoit en outre d'acheter une troisième unité mobile en 2003 pour parvenir à recueillir tous les dons bénévoles du sang d'ici 2005.

Compte tenu de la qualité élevée des services de transfusion sanguine du pays, les E.A.U. ont été choisis pour accueillir le siège de la Coopération Arabe pour les Services de Transfusion Sanguine. Cet organisme a été rétabli après une suspension de dix ans.

LES PHARMACIES

Le ministère de la Santé est également chargé de dispenser les médicaments par le biais d'un système efficace garantissant des normes précises à tous les produits pharmaceutiques et aux fournitures médicales.

Il existe à présent dans le pays 713 pharmacies agréées, supervisées et homologuées par le service ministériel du Contrôle des Pharmacies et de la Médecine, dont plus de 600 pharmacies privées et 23 pharmacies des hôpitaux, ainsi que 115 magasins de fournitures médicales, neuf usines pharmaceutiques et six agences scientifiques. Le ministère a agréé 88 nouveaux établissements en 2001, en plus de 176 pharmaciens et 88 assistants en pharmacie.

Depuis le 1er mai 2001, le ministère de la Santé a cessé de fournir des médicaments gratuits aux expatriés dans les services de consultation des hôpitaux, sauf s'ils présentent une carte de santé valide. Les non Émiriens continueront à recevoir gratuitement les médicaments et les soins s'ils sont hospitalisés. L'économie de 20 % sur le budget entraînée par la fin de la gratuité des médicaments aux personnes non munies du document approprié sera utilisée par le ministère pour améliorer la qualité des services de santé dans leur ensemble.

Le 1^{er} août 2001, le ministère de la Santé a en outre introduit une nouvelle échelle de prix des produits pharmaceutiques, en réduisant de 15 % le coût de certains médicaments achetés dans les pharmacies privées. Cette révision a intéressé certains médicaments importés dont le prix a baissé en raison d'un changement favorable des taux de change, notamment dans les pays européens comme

l'Allemagne, la Suisse et le Royaume-Uni. Ils comprennent des médicaments sur ordonnance et en vente libre. La valeur des médicaments importés des USA et du Canada, où la monnaie est forte, n'a cependant pas été affectée.

L'ASSURANCE-MALADIE

À présent, le gouvernement finance 81 % du coût des services de santé dans le pays, et il est probable qu'il en sera ainsi pendant quelque temps encore ; toutefois, le ministère est décidé à encourager l'expansion du secteur privé dans ce domaine. Les institutions privées mentionnées ci-dessus comportent plusieurs projets élaborés grâce à la collaboration entre le ministère et l'UAE Offsets Group (UOG). Pour commencer, l'UOG a créé la Société des Services de Santé des Émirats pour fournir des services de gestion, d'investissements et de conseil dans le secteur de la santé. Les autres projets prévus comprennent un centre de chirurgie ambulatoire, un centre de rééducation sportive, un centre de soins aux diabétiques et de chirurgie cardiaque.

En outre, en prélude à une loi obligeant les employeurs à fournir une assurance maladie à leur personnel, de nouveaux tarifs pour les soins médicaux ont été introduits pour les non Émiriens le 1er mai 2001. À partir de cette date, toutes les dépenses de santé, quelles qu'elles soient, engagées par les expatriés ayant un visa de visiteur, seront à la charge du patient ou de son répondant. Les Émiriens et les résidents expatriés présentant une carte de santé valide délivrée par le ministère continueront à recevoir des traitements gratuits.

PAIEMENTS ÉLECTRONIQUE

Dans le cadre de ses efforts de rationalisation du service de santé, à partir du 27 octobre 2001 le ministère de la Santé a cessé d'imposer les paiements en espèces pour les cartes de santé et les certificats de santé et condition physique au centre de collecte des revenus de l'hôpital central d'Abu Dhabi. À la place, les cartes de santé et les certificats pourront être payés à l'aide de cartes prépayées en e-dirhams. Cette nouvelle mesure a pour but de réduire les délais des demandeurs et le travail de traitement des cartes et certificats. Le ministère des Finances et de l'Industrie a autorisé un certain nombre de banques à vendre ces cartes, d'une valeur minimum de 100 dirhams. La première phase de mise en application du projet couvre le district de santé d'Abu Dhabi, avec des machines installées dans les centres de médecine préventive à Abu Dhabi et Mussafah ainsi qu'aux dispensaires d'Al Itihad et Al Rawda. Il est prévu d'élargir le projet à tous les districts de santé.

Cette carte peut aussi servir pour les frais de renouvellement des établissements médicaux privés comme les centres médicaux, cliniques et pharmacies. Pour le

moment, le ministère a commencé à examiner les mécanismes de délivrance des cartes de santé et les certificats de santé et condition physique afin d'élaborer des procédures plus souples et plus conviviales.

LA MÉDECINE PRÉVENTIVE

La médecine préventive représente un volet essentiel des services de santé. Neuf centres de médecine préventive répartis dans les E.A.U. mènent des campagnes de lutte contre 36 maladies infectieuses et les épidémies, soutiennent les programmes de vaccination, de protection de la maternité et de l'enfance, et d'éducation sanitaire. En outre, le ministère de la Santé gère les centres médicaux pour enfants d'âge scolaire ainsi que le service de santé situé dans chaque école.

Les Émirats, en 2001, ont eu la grande satisfaction de constater que la poliomyélite était enrayée. Aucun cas n'y a été enregistré depuis dix ans, grâce au programme extensif de vaccination mené par le ministère contre cette maladie, parmi d'autres.

Un plan spécial de prévention du SIDA est opérationnel depuis septembre 1984. Seize laboratoires du pays ont jusqu'à présent effectué 5 millions de tests du SIDA. D'importants progrès ont été obtenus dans la lutte contre la malaria, grâce aux efforts d'un service spécial créé en 1972 à Sharjah. La malaria représente désormais moins de 1 % de l'ensemble des cas de maladie déclarés au ministère.

Au cours de l'année 2001, le ministère de la Santé a mis au point un nouveau programme de protection du pays contre les maladies épidémiques introduites telles que la tuberculose pulmonaire, le SIDA, la salmonellose, les parasites intestinaux, l'hépatite B et la lèpre.

Le CD-Rom de l'Encyclopédie de la Santé, lancé dans le cadre d'un programme pilote d'éducation sanitaire à Sharjah en 2000 par le ministère de la Santé, comprend des informations sur le VIH, le SIDA et l'hépatite B dans la nouvelle édition publiée pour l'année scolaire 2001-2002. Y figurent également de nouveaux thèmes comme le tabagisme et les maladies chroniques : diabète, hypertension artérielle et maladies cardiaques.

Ces informations, qui s'appuient sur des données scientifiques vérifiables communiquées au ministère par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Centre for Disease Control (CDC) aux États-Unis, sont présentées sous forme simplifiée à l'intention des enfants.

LE TABAC ET LE CANCER

Environ 40 % des cancers aux E.A.U. sont liés au tabagisme, et 70 % de ces cas sont mortels. Le ministère a donc soumis un avant-projet de loi à l'approbation du conseil des ministres. Cette loi prévoit les mesures suivantes : un comité

national sera formé pour lutter contre le tabagisme ; des normes et spécifications seront imposées aux produits du tabac ; des contrôles stricts seront faits sur sa publicité ; la vente de tabac aux moins de 18 ans sera interdite ; le tabac sera lourdement taxé pour réduire sa consommation, et il sera interdit de fumer dans les lieux publics.

Les E.A.U. ont signé un traité international avec l'OMS pour la protection des enfants contre le tabac. Les statistiques de l'OMS prouvent que le tabac est cause de plus de décès dans le monde que le VIH, la tuberculose, la mortalité infantile et les accidents de la route.

Entre 1980 et 2000, 11 800 cas de cancer ont été traités dans les hôpitaux des E.A.U. : environ 5800 à l'hôpital de Tawam à Al Ain, 3000 à l'hôpital d'Al Mafraq et 3000 à l'hôpital de Dibba. Les taux de cancer sont de 76 sur 100 000 pour les hommes et 71 sur 100 000 pour les femmes. Ces chiffres sont inférieurs à ceux d'autres pays développés comme les USA (374 personnes sur 100 000), le Japon (327) et le Royaume-Uni (261).

Le ministère a fait construire trois centres spécialisés de traitement du cancer, aux hôpitaux de Tawam, Al Mafraq et Cheikh Khalifa. Ces centres, qui peuvent recevoir 200 patients, étaient dotés, en 2000, d'un effectif de 260 personnes : 100 chirurgiens, 30 radiologistes diagnosticiens, 11 spécialistes de chimiothérapie, huit spécialistes du cancer du sang, huit spécialistes de médecine nucléaire, sept pédiatres oncologues, six obstétriciens oncologues, 20 experts de laboratoire, 10 physiothérapeutes, 20 spécialistes de radiothérapie et 40 infirmières. Le coût annuel du traitement des cancers s'est élevé à 100 millions de dirhams. Le ministère a consacré 50 millions de dirhams à la création du centre de traitement du cancer à l'hôpital de Tawam. Environ 15 millions de dirhams ont été dépensés pour moderniser le centre de l'hôpital d'Al Mafraq, et 2 millions de dirhams pour agrandir celui de l'hôpital de Tawam.

LES MÉDECINES PARALLÈLES

Conformément au décret ministériel N° 600 de l'année 2001, le ministère de la Santé a annoncé que la pratique des médecines parallèles par des praticiens agréés serait autorisée aux E.A.U.. Ce décret intéresse l'homéopathie, la chiropractie, les médecines ayurveda et unani, la médecine traditionnelle chinoise, la phytothérapie et l'ostéopathie. Un office des médecines complémentaires et parallèles (OCAM) a également été mis en place au ministère de la Santé dans le cadre du décret. L'OCAM supervisera l'organisation des examens de médecine parallèle et la délivrance de licences aux praticiens.

Les candidats devront être diplômés en médecine parallèle. Les personnes détenant un diplôme d'études supérieures ou un certificat obtenu au terme de deux ans d'études dans une branche de médecine parallèle pourront aussi passer les examens. Les candidatures des spécialistes paramédicaux et des détenteurs d'un diplôme du ministère comme les infirmières, les diététiciens et nutritionnistes, les ergothérapeutes et physiothérapeutes ayant suivi un programme d'études de trois ans dans un organisme agréé de médecine parallèle seront examinées individuellement.